



PATINAGECANADA



PATINAGE**SYNCHRONISÉ**

PATINAGE SYNCHRONISÉ 2019-2020

EXIGENCES TECHNIQUES

PRÉ-JUVÉNILÉ À ADULTE III

INTRODUCTION – EXIGENCES TECHNIQUES

Veillez utiliser les renseignements fournis ci-dessous en vue de la saison 2019-2020 de patinage synchronisé. Vous trouverez dans le présent document la description des éléments prescrits pour toutes les catégories de compétitions nationales.

Des renseignements supplémentaires sur les descriptions d'éléments concernant les exigences de base, les groupes de difficulté des éléments, les groupes de difficultés des traits saillants, la désignation des éléments et des traits saillants, de même que les traits saillants additionnels et supplémentaires se trouvent dans la communication n° 2247 de l'ISU. Les valeurs de base pour les niveaux, de même que l'échelle de valeurs des éléments de patinage synchronisé, se trouvent dans la communication n° 2259 de l'ISU.

Veillez consulter le site Web www.isu.org pour vous assurer d'avoir les renseignements les plus exacts et à jour possible.

TRANSITIONS

D'autres éléments peuvent être inclus dans le programme de style libre, mais ils doivent être désignés comme « transitions » sur la feuille du contenu du programme prévu.

RESTRICTIONS CONCERNANT LES ÉLÉMENTS INTERDITS ET NON PERMIS

Toutes les catégories pour les compétitions nationales doivent suivre les directives concernant les éléments, les traits saillants, les traits saillants additionnels et les mouvements interdits et non permis, qui sont définis dans le document de l'ISU intitulé *ISU Special Regulations and Technical Rules*, ainsi que dans des documents techniques de Patinage Canada.

Les lignes directrices de l'ISU sur le niveau novice (communication n° 2238) pour les éléments interdits et non permis s'appliqueront à toutes les catégories sous le niveau novice, y compris aux adultes.

PRISES

Il n'y a pas d'exigence minimale pour le nombre de prises dans un programme. Cependant, l'utilisation de prises différentes et créatives est encouragée et sera prise en compte lors de la notation globale du programme.

Pré-juvénile

Une équipe de 8 à 16 patineurs. La durée maximale de la musique est de 2 min 40 s (la durée du programme peut être plus courte, sans aucune pénalité).

Les patineurs ne doivent pas avoir atteint l'âge de 12 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Les équipes de niveau pré-juvénile doivent exécuter un programme bien équilibré qui contient les **cinq** éléments suivants :

Élément d'entrecroisement (I) (pi facultatif)	Élément pivotant (bloc) (PB)	Élément mobile (cercle) (TC)	Élément linéaire (ligne) (L)	Élément rotatif (roue) (W)
Un élément d'entrecroisement.	Un élément pivotant – bloc.	Un élément mobile – cercle.	Un élément linéaire – ligne.	Un élément rotatif – roue.
L'élément d'entrecroisement et le trait saillant du pi (point d'entrecroisement) seront désignés de niveau de base au maximum.	L'élément pivotant sera désigné de niveau 1 au maximum.	L'élément mobile (cercle) sera désigné de niveau 1 au maximum.	L'élément linéaire sera désigné de niveau 1 au maximum.	L'élément rotatif (roue) sera désigné de niveau 1 au maximum.

Élément d'entrecroisement

- L'entrecroisement doit être exécuté avec une approche face à face, sinon l'élément ne recevra aucune valeur.

Juvenile

Une équipe de 8 à 16 patineurs. La durée maximale de la musique est de 3 min 10 s (la durée du programme peut être plus courte, sans aucune pénalité).

Les patineurs ne doivent pas avoir atteint l'âge de 15 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition, et au moins 75 % des membres de l'équipe ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Les équipes de niveau juvenile doivent exécuter un programme bien équilibré qui contient les **six** éléments suivants :

Élément d'entrecroisement + point d'entrecroisement (I+pi) (pi facultatif)	Élément sans prise (NHE + s) (séquence de pas facultative)	Élément pivotant (bloc) (PB)	Élément de mouvement (ME)	Élément mobile (cercle) (TC)	Au choix, élément linéaire ou élément rotatif	
					Élément linéaire (ligne) (L)	Élément rotatif (roue) (W)
Un élément d'entrecroisement.	Un élément sans prise.	Un élément pivotant – bloc.	Un élément de mouvement. Le fm (mouvement de transition) doit être une arabesque sans soutien, choisie dans le tableau ci-dessous des niveaux de fm.	Un élément mobile – cercle.	Un élément linéaire – ligne.	Un élément mobile – roue.
L'élément d'entrecroisement sera désigné de niveau 2 au maximum. Le trait saillant de pi (point d'entrecroisement) sera désigné de niveau 2 au maximum.	Le NHE et le trait saillant supplémentaire de la séquence de pas seront désignés de niveau 2 au maximum.	L'élément pivotant sera désigné de niveau 2 au maximum.	Le ME et le fm seront désignés de niveau 1 au maximum.	L'élément mobile sera désigné de niveau 2 au maximum.	L'élément sera désigné de niveau 2 au maximum.	L'élément sera désigné de niveau 2 au maximum.

Exigences du fm pour le niveau juvénile

Exigences de base

1. Un fm doit être maintenu pendant au moins trois secondes dans la position correcte et sur la bonne carre

Niveau de base – fmB	Niveau 1 – fm1
Tout fm qui ne satisfait pas aux exigences de base ou de désignation ou les deux pour le niveau 1, 2 ou 3, mais qui a été tenté par l'équipe.	<ul style="list-style-type: none">• Arabesque (<i>avant</i>)• Arabesque (<i>arrière</i>)• Variation de l'arabesque (sans soutien).

Pré-novice

Une équipe de 8 à 16 patineurs. La durée maximale de la musique est de 3 min 10 s (la durée du programme peut être plus courte, sans aucune pénalité).

Les patineurs doivent avoir atteint l'âge de 12 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition, mais non l'âge de 18 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Les équipes de niveau pré-novice doivent exécuter un programme bien équilibré qui contient les **six** éléments suivants :

Élément d'entrecroisement + point d'entrecroisement (I+pi) (pi facultatif)	Élément de mouvement (ME)	Élément sans prise + séquence de pas (NHE+s) (séquence de pas facultative)	Élément pivotant (bloc) (PB)	Élément mobile cercle (TC)	Choix d'un élément artistique Ligne artistique (AL) Roue artistique (AW)
Un élément d'entrecroisement.	Un élément de mouvement.	Un élément sans prise.	Un élément pivotant – bloc.	Un élément mobile – cercle.	Élément artistique – ligne OU élément artistique – roue
L'élément d'entrecroisement et le trait saillant de pi seront désignés au maximum de niveau 2.	L'élément de mouvement et le trait saillant supplémentaire fm seront désignés de niveau 2 au maximum.	Le NHE et le trait saillant supplémentaire de séquence de pas facultative seront désignés de niveau 2 au maximum.	L'élément pivotant sera désigné de niveau 2 au maximum.	L'élément mobile sera désigné de niveau 2 au maximum.	L'élément artistique sera désigné de niveau 2 au maximum.

Novice

Une équipe de 12 à 16 patineurs. Le programme est de 3 minutes, +/- 10 secondes.

Les patineurs doivent avoir atteint l'âge de 10 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition, mais non l'âge de 15 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Les équipes de niveau novice doivent exécuter un programme bien équilibré qui contient les **sept** éléments suivants :

Élément d'entrecroisement + point d'entrecroisement (I+pi) (pi facultatif)	Élément de mouvement (ME)	Élément sans prise + séquence de pas (NHE+s) (séquence de pas facultative)	Élément pivotant (bloc) (PB)	Élément mobile cercle (TC)	Élément de volte (TE)	Choix d'un élément artistique Ligne artistique (AL) Roue artistique (AW)
Un élément d'entrecroisement.	Un élément de mouvement.	Un élément sans prise.	Un élément pivotant – bloc.	Un élément mobile – cercle.	Un élément de volte.	Élément artistique – ligne OU élément artistique – roue
L'élément d'entrecroisement et le trait saillant de pi seront désignés au maximum de niveau 4 pour l'entrecroisement et de niveau 3 pour le pi.	L'élément de mouvement et le trait saillant supplémentaire fm seront désignés de niveau 4 au maximum.	Le NHE et le trait saillant supplémentaire de séquence de pas facultative seront désignés de niveau 4 au maximum.	L'élément pivotant sera désigné de niveau 4 au maximum.	L'élément mobile sera désigné de niveau 4 au maximum.	L'élément de volte sera désigné de niveau 4 au maximum.	L'élément artistique sera désigné de niveau 2 au maximum.

Intermédiaire

Une équipe de 12 à 16 patineurs. Le programme est de 3 min 30 s, +/- 10 secondes.

Les patineurs doivent avoir atteint l'âge de 13 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition, mais non l'âge de 19 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Les équipes de niveau intermédiaire doivent exécuter un programme bien équilibré qui contient les **sept** éléments suivants :

Élément d'entrecroisement + point d'entrecroisement (I+pi) (pi facultatif)	Élément de mouvement (ME)	Élément sans prise + séquence de pas (NHE+s) (séquence de pas facultative)	Élément pivotant (bloc) (PB)	Élément mobile cercle (TC)	Élément de volte (TE)	Choix d'un élément artistique Ligne artistique (AL) Roue artistique (AW)
Un élément d'entrecroisement.	Un élément de mouvement.	Un élément sans prise.	Un élément pivotant – bloc.	Un élément mobile – cercle.	Un élément de volte.	Élément artistique – ligne OU élément artistique – roue
L'élément d'entrecroisement et le trait saillant de pi seront désignés au maximum de niveau 4 pour l'entrecroisement et de niveau 3 pour le pi.	L'élément de mouvement et le trait saillant supplémentaire fm seront désignés de niveau 4 au maximum.	Le NHE et le trait saillant supplémentaire de séquence de pas facultative seront désignés de niveau 4 au maximum	L'élément pivotant sera désigné de niveau 4 au maximum.	L'élément mobile sera désigné de niveau 4 au maximum.	L'élément de volte sera désigné de niveau 4 au maximum.	L'élément artistique sera désigné de niveau 2 au maximum.

- Un programme bien équilibré de niveau intermédiaire doit respecter les lignes directrices de l'ISU d'un programme libre junior, en ce qui concerne les éléments, les traits saillants, les traits saillants additionnels et les mouvements interdits, ainsi que les éléments, les traits saillants, les traits saillants additionnels et les mouvements non permis, à l'exception des levées soutenues qui sont interdites.

Ouvert

Une équipe de 12 à 16 patineurs. Le programme est de 4 minutes, +/- 10 secondes.

Les patineurs doivent avoir atteint l'âge de 15 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Les équipes de niveau ouvert doivent exécuter un programme bien équilibré qui contient les **neuf** éléments suivants :

Élément d'entrecroisement + point d'entrecroisement (I+pi) (pi facultatif)	Élément de mouvement (ME)	Élément sans prise + séquence de pas (NHE+s) (séquence de pas facultative)	Élément pivotant (bloc) (PB)	Élément mobile cercle (TC)	Élément de volte (TE)	Choix : un élément en couple ou de pirouette synchronisée : élément en couple (Pa) ou élément de pirouette synchronisée (SySp)		Choix d'un élément artistique : ligne artistique (AL) ou roue artistique (AW)	Élément créatif – levée (Cr)
						Un élément en couple.	Un élément de pirouette synchronisée		
Un élément d'entrecroisement.	Un élément de mouvement.	Un élément sans prise.	Un élément pivotant – bloc.	Un élément mobile – cercle.	Un élément de volte.	Un élément en couple.	Un élément de pirouette synchronisée	Élément artistique – ligne OU élément artistique – roue	Un élément créatif – levée
L'élément d'entrecroisement et le trait saillant de pi seront désignés au maximum de niveau 4 pour l'entrecroisement et de niveau 3 pour le pi.	L'élément de mouvement et le trait saillant supplémentaire fm seront désignés de niveau 4 au maximum.	Le NHE et le trait saillant supplémentaire de séquence de pas facultative seront désignés de niveau 4 au maximum.	L'élément pivotant sera désigné de niveau 4 au maximum.	L'élément mobile sera désigné de niveau 4 au maximum.	L'élément de volte sera désigné de niveau 4 au maximum.	L'élément en couple OU l'élément de pirouette synchronisée sera désigné de niveau 4 au maximum.	L'élément artistique sera désigné de niveau 2 au maximum.	L'élément créatif sera confirmé au niveau 1 fixe.	

- Un programme bien équilibré de niveau ouvert doit respecter les lignes directrices de l'ISU d'un programme libre junior, en ce qui concerne les éléments, les traits saillants, les traits saillants additionnels et les mouvements interdits, ainsi que les éléments, les traits saillants, les traits saillants additionnels et les mouvements non permis, à l'exception des levées soutenues qui ne sont permises que dans l'élément créatif.

Junior

Une équipe de 16 patineurs. Le programme court est d'une durée maximale de 2 min 50 s et le programme libre est de 3 min 30 s, +/- 10 secondes.

Les patineurs doivent avoir atteint l'âge de 13 ans, mais non l'âge de 19 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Veillez consulter les règlements de l'ISU pour une description complète des exigences et des restrictions pour les programmes court et libre de la catégorie junior.

Senior

Une équipe de 16 patineurs. La durée maximale de la musique est de 2 min 50 s pour le programme court de 4 minutes, +/- 10 secondes pour le programme libre.

Les patineurs doivent être âgés d'au moins 15 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Veillez consulter les règlements de l'ISU pour une description complète des exigences et des restrictions pour les programmes court et libre de la catégorie senior.

Catégorie adulte PSy I

Une équipe de 8 à 20 patineurs. La durée maximale de la musique est de 3 min 10 s (la durée du programme peut être plus courte, sans aucune pénalité).

Les patineurs doivent avoir atteint l'âge de 18 ans, le 1^{er} juillet précédant la compétition.

Les équipes de la catégorie Adulte PSy I doivent exécuter un programme bien équilibré qui contient les **six** éléments suivants :

Élément d'entrecroisement + point d'entrecroisement (I+pi) (pi facultatif)	Élément sans prise + séquence de pas (NHE+s) (séquence de pas facultative)	Élément pivotant (Bloc) (PB)	Élément mobile cercle (TC)	Élément artistique : ligne artistique (AL)	Élément artistique : roue artistique (AW)
Un élément d'entrecroisement.	Un élément sans prise.	Un élément pivotant – bloc.	Un élément mobile – cercle.	Un élément artistique – ligne	Un élément artistique – roue
L'élément d'entrecroisement et le trait saillant de pi seront désignés au maximum de niveau 4 pour l'entrecroisement et de niveau 3 pour le pi.	Le NHE et le trait saillant supplémentaire de séquence de pas facultative seront désignés de niveau 4 au maximum.	L'élément pivotant sera désigné de niveau 4 au maximum.	L'élément mobile sera désigné de niveau 4 au maximum.	L'élément artistique sera désigné de niveau 2 au maximum.	L'élément artistique sera désigné de niveau 2 au maximum.

Catégorie Adulte PSy II

Une équipe de 8 à 20 patineurs. La durée maximale de la musique est de 3 min 10 s (la durée du programme peut être plus courte, sans aucune pénalité).

Les patineurs doivent avoir atteint l'âge de 18 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition, et au moins 75 % des membres de l'équipe doivent avoir atteint l'âge de 25 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Les équipes de la catégorie Adulte PSy II doivent exécuter un programme bien équilibré qui contient les **cinq** éléments suivants :

Élément d'entrecroisement (I) (pi facultatif)	Élément pivotant (bloc) (PB)	Élément mobile (cercle) (TC)	Choix d'un élément linéaire (ligne) (L) OU d'un élément rotatif (roue) (W)	Choix d'un élément artistique** : ligne artistique (AL) roue artistique (AW)
Un élément d'entrecroisement.	Un élément pivotant – bloc.	Un élément mobile – cercle.	Un élément linéaire – ligne OU un élément mobile – roue.	Élément artistique – ligne OU élément artistique – roue.
L'élément d'entrecroisement et le trait saillant de pi seront désignés au maximum de niveau 2.	L'élément pivotant sera désigné de niveau 2 au maximum.	L'élément mobile (cercle) sera désigné de niveau 2 au maximum.	L'élément linéaire ou rotatif sera désigné de niveau 2 au maximum.	L'élément artistique sera désigné de niveau 2 au maximum.

** Le choix de l'élément artistique doit être différent du choix de l'élément linéaire ou rotatif

Catégorie Adulte PSy III

Une équipe de 8 à 20 patineurs. La durée maximale de la musique est de 2 min 40 s (la durée du programme peut être plus courte, sans aucune pénalité).

Les patineurs doivent avoir atteint l'âge de 19 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition, et au moins 75 % des membres de l'équipe doivent avoir atteint l'âge de 35 ans, le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Les équipes de la catégorie Adulte PSy III doivent exécuter un programme bien équilibré qui contient les **cinq** éléments suivants :

Élément d'entrecroisement (I) (pi facultatif)	Élément pivotant (bloc) (PB)	Élément rotatif (cercle) (C)	Élément linéaire (ligne) (L)	Élément rotatif (roue) (W)
Un élément d'entrecroisement.	Un élément pivotant – bloc.	Un élément rotatif – cercle.	Un élément linéaire – ligne.	Un élément mobile – roue.
L'élément d'entrecroisement et le trait saillant de pi seront désignés de niveau de base au maximum.	L'élément pivotant sera désigné de niveau 1 au maximum.	L'élément rotatif (cercle) sera désigné de niveau 1 au maximum.	L'élément linéaire sera désigné de niveau 1 au maximum.	L'élément rotatif (roue) sera désigné de niveau 1 au maximum.

La catégorie adulte PSy III met l'accent sur le perfectionnement des habiletés de base du patinage tout en exécutant les éléments prescrits; l'accent devrait continuer à être mis sur les éléments de base.

Élément d'entrecroisement

- L'entrecroisement doit être exécuté avec une approche face à face, sinon l'élément ne recevra aucune valeur.

Déductions

Infraction	Senior/junior/ intermédiaire/ ouvert	Novice/ adulte I	Juvenile/ pré-novice/ adulte II	Pré-juvenile/ adulte III	Responsabilité pour l'application de la déduction
Infraction au règlement sur la durée - jusqu'à chaque tranche de cinq secondes en plus (programme court) - jusqu'à chaque tranche de cinq secondes en moins ou en plus (programme libre)	1,0	1,0	0,50	0,20	Arbitre
Départ tardif – 1 à 30 secondes de retard	1,0	1,0	0,50	0,20	Arbitre
Départ tardif 31 secondes ou plus de retard	Retrait	Retrait	Retrait	Retrait	Arbitre
Infraction aux exigences sur la musique	1,0	1,0	0,50	0,20	Arbitre
Partie du costume ou ornement qui tombe sur la glace	1,0	1,0	0,50	0,20	Arbitre
Arrêts d'une durée excessive	1,50	1,50	0,75	0,30	Arbitre
Costume et accessoires (de conception théâtrale, plumes à tout endroit, faux brillants ou paillettes sur le visage)	1,0	1,0	0,50	0,20	Décision majoritaire
Séparations d'une durée excessive	1,50	1,50	0,75	0,30	Décision majoritaire

Infraction	Senior/junior/ intermédiaire/ ouvert	Novice/ adulte I	Juvenile/ pré-novice/ adulte II	Pré-juvenile/ adulte III	Responsabilité pour l'application de la déduction
Chute : un patineur (chaque chute)	1,00	0,50	0,50	0,25	Jury technique
Chute : deux patineurs ou plus en même temps	2,00	1,00	1,00	0,50	Jury technique
Chutes : déduction maximale par élément	3,00	1,50	1,50	0,75	Jury technique
Non conforme aux exigences / exigence omise	0,50	0,50	0,20	0,20	Jury technique
Éléments, traits saillants, traits saillants supplémentaires, traits saillants additionnels et mouvements non permis	1,50	1,50	0,75	0,30	Jury technique
Éléments, traits saillants, traits saillants additionnels et mouvements interdits	2,00	2,00	1,00	0,50	Jury technique
Élément non prescrit ou supplémentaire/forme répétée de l'élément dans le programme court	1,50 (junior et senior seulement)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Jury technique
Mauvaise forme de l'élément dans le programme court	Aucune valeur (junior et senior seulement)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Jury technique

Interruptions					
11- 20 secondes	1,00	0,50	0,50	0,25	Arbitre
21-30 secondes	2,00	1,00	1,00	0,50	Arbitre
31-40 secondes	3,00	1,50	1,50	0,75	Arbitre
Plus de 40 secondes d'un ou de plusieurs patineurs	4,00	2,00	2,00	1,00	Arbitre
Plus de 40 secondes d'une équipe	Retrait	Retrait	Retrait	Retrait	Arbitre
Pause maximale de 3 minutes pour reprendre au point d'interruption	5,0	2,50	2,50	1,25	Arbitre